



OBSERVATOIRE  
INTERNATIONAL  
DES AVOCATS

AVOCATS  
BARREAU  
• PARIS



Conférence  
Bâtonniers

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Malgré de multiples campagnes et appels à sa libération, Nasrin Sotoudeh, avocate iranienne défenseuse des droits de l'homme, arrêtée à Téhéran le 13 juin 2018, est toujours maintenue en prison dans un contexte surpeuplé et insalubre.

Afin de demander la libération des prisonniers politiques, Nasrin Sotoudeh avait entamé une grève de la faim au mois d'août 2020. Son hospitalisation en urgence à l'hôpital Taleghani de Téhéran en septembre dernier s'est avérée indispensable en raison des graves problèmes cardiaques et pulmonaires qui s'en sont suivis.

Malgré l'avis contraire des médecins l'ayant examinée, elle a, après un bref séjour à l'hôpital, été aussitôt réincarcérée dans la prison d'Evin, de sinistre réputation, sans qu'aucun soin médical ne lui soit prodigué, et malgré l'extrême précarité de son état de santé. Nasrin Sotoudeh s'est ainsi vu contrainte de mettre un terme à sa grève de la faim après 45 jours en raison de son état de santé extrêmement affaibli.

Son récent transfert à la prison de Qarchak, à une trentaine de kilomètres de Téhéran, nourrit les plus vives inquiétudes. Outre que les conditions sanitaires dans cet établissement sont déplorables, aucune mesure n'a été prise pour que les soins exigés par l'état de santé de notre Consœur lui soient administrés.

La pandémie de COVID-19 s'est répandue à grande échelle en Iran et a déjà tué plusieurs milliers de personnes, avec des centaines de nouveaux cas rapportés quotidiennement. Le virus se propage également au sein des prisons et notamment au sein de la prison de Qarchak.

Afin de tenter de prévenir la propagation du virus, le gouvernement iranien a provisoirement libéré 85 000 prisonniers, parmi lesquels la chercheuse franco-iranienne Fariba Adelkhah, qui était détenue avec Nasrin Sotoudeh.

Néanmoins, la moitié des prisonniers politiques dont notre Consœur, n'a toujours pas obtenu de remise en liberté.

Aujourd'hui, le mari de Nasrin Sotoudeh, Reza KHANDAN, tente d'alerter la communauté internationale : la santé de son épouse est extrêmement dégradée et elle est en grand danger de mort.

Aujourd'hui, plus que jamais, *le Conseil National des Barreaux, la Conférence des Bâtonniers, le Barreau de Paris, l'association Défense Sans Frontières – Avocats Solidaires et l'Observatoire International des Avocats en Danger* exhortent les autorités iraniennes à mettre un terme à toutes les persécutions contre les avocats et à garantir la remise en liberté des avocats injustement poursuivis et condamnés en raison de l'exercice de leur Profession. Les signataires appellent en conséquence les autorités iraniennes à libérer immédiatement Nasrin Sotoudeh et l'ensemble des avocats et défenseurs des droits de l'homme détenus en Iran sans procès équitable et ce, en violation de l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, signé par l'Iran le 4 avril 1968 et ratifié le 24 juin 1975.